



● conférence permanente des coordinations associatives

Communiqué de presse - 04 février 2009

Le service civique, plébiscité par les volontaires, a été relancé par le Haut-commissaire à la Jeunesse

Le 4 février 2009 à Paris¹, plus de 600 jeunes en service volontaire se sont réunis à l'initiative de grandes associations et ont demandé au Haut Commissaire à la Jeunesse, Martin Hirsch de reconnaître leur engagement et de développer le service civique des jeunes en France.

Le Haut-commissaire a affirmé son intention de mettre en place une mission de préfiguration afin d'aller plus loin que les 3000 services volontaires actuellement en place. La CPCA, en réaffirmant son statut de partenaire incontournable du déploiement du service civique volontaire au sein du monde associatif, **souhaite naturellement être partie prenante de cette mission de préfiguration.**

Martin Hirsch, à défaut de proposer des réponses chiffrées, a apporté un éclairage sur la méthode qu'il compte employer pour développer le service civique, **qu'il s'est engagé à maintenir volontaire.** Celle-ci repose sur 4 axes de développement :

- Le service civique doit être une réponse aux besoins d'engagements des jeunes,
- Le service civique doit aussi répondre à des besoins exprimés par le pays,
- Le service civique doit créer des périodes de décrochage social dans une vie,
- Le service civique, et donc l'engagement des jeunes volontaires doivent être reconnus.

Par ailleurs, au cours de cet événement, la CPCA a rendu public le sondage réalisé par l'Institut CSA² sur la perception des jeunes volontaires du dispositif qu'ils contribuent à mettre en place. Il ressort de cette consultation que :

- **90 % des jeunes volontaires sont satisfaits** de leur service civique et le recommanderait à leur proches, 86% ont eu le sentiment d'être utile pendant leur service civique
- le service civique est principalement pour les jeunes volontaires **une occasion de bénéficier d'une première expérience professionnelle** (37% le cite comme première motivation),
- le service civique permet **l'acquisition de nouvelles compétences** (49% le cite comme le premier atout),
- son accompagnement vers **l'insertion professionnelle reste sa plus grande faiblesse** (35% répondent ne pas être satisfaits),
- le service civique ne doit pas offrir la possibilité aux employeurs d'abuser des volontaires (23%) ni de remplacer des emplois par des volontaires (16%).

Retrouvez l'ensemble des résultats de cette consultation sur le site de la CPCA

<http://cpca.asso.fr/spip.php?article1769>

¹ « Service civique : le moment d'agir ! » : le mercredi 4 février au Théâtre des Nouveautés, Paris 9^{ème}

² Sondage exclusif CSA / CPCA réalisé par Internet du 01 août au 10 septembre 2008. Echantillon de 373 participants au service civil volontaire. Les internautes ont été contactés par email et ont répondu en ligne au questionnaire. Le fichier des jeunes ayant exercé un service civil volontaire a été fourni par la CPCA à partir des éléments transmis par Animafac, la Ligue de l'Enseignement, Unis-cité et la Croix-Rouge.

Contact Presse : Erik Lavarde, CPCA, 28 place Saint-Georges, 01 40 36 80 10, <http://cpca.asso.fr>

La Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA) est l'instance où se rassemblent les différentes structures sectorielles et affinitaires représentatives des divers domaines de l'activité associative. Elle est un lieu d'interlocution politique indépendant qui travaille à une reconnaissance pleine et entière des valeurs et intérêts du monde associatif dans la société française. La CPCA regroupe aujourd'hui 16 coordinations associatives structurées nationalement, représentant près de 700 fédérations soit plus de 500 000 associations en France